



CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

**Lumière intelligente et
solutions d'éclairage durables
Auvergne-Rhône-Alpes**

CAMPUS LUMIERE

Porter de nouveaux modes de coopération
entre les dispositifs de formation, les collectivités territoriales
et les entreprises de la filière lumière

Inauguration du Campus Lumière

Vendredi 30 juin 2017

DOSSIER DE PRESSE





Sommaire

Communiqué de presse	P 03
Le Campus Lumière met en synergie des établissements de formation pour favoriser l'élévation des compétences professionnelles afin de développer l'activité et le rayonnement économique des entreprises de la filière éclairage	
Porter de nouveaux modes de coopération entre les dispositifs de formation, les collectivités territoriales et les entreprises de la filière lumière	P 04
Le Campus Lumière : créer un pôle d'excellence avec une large gamme de formations adaptées aux besoins du secteur de l'éclairage	P 05
Proposer des parcours de formation de BAC - 3 à BAC + 6, menant à des métiers liés à l'éclairage dans la carte des formations actuelle	P 06
La filière lumière, quelques indicateurs économiques	P 07
A propos du Cluster Lumière	P 10

Le Campus Lumière en quelques mots

Le Campus Lumière est un réseau regroupant des établissements de formation d'enseignement secondaire et supérieur, des organisations professionnelles, des entreprises et des laboratoires de recherche. Il vise à créer un lien spécifique école/entreprise autour du secteur professionnel de l'éclairage et de la lumière.



**CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS**

**Lumière intelligente et
solutions d'éclairage durables
Auvergne-Rhône-Alpes**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Campus Lumière met en synergie des établissements de formation pour favoriser l'élévation des compétences professionnelles afin de développer l'activité et le rayonnement économique des entreprises de la filière éclairage.

Un réseau de lycées, de CFA assurant des formations dans le domaine du génie électrique et numérique, et d'établissements d'enseignement supérieur, s'est constitué autour d'entreprises réunies par le Cluster Lumière, réseau de compétences de la filière lumière. Cette initiative a donné lieu à la création du Campus des Métiers et des Qualifications « Lumière intelligente et solutions d'éclairage durables ».

Le Campus Lumière (Campus des Métiers et des Qualifications « Lumière intelligente et solutions d'éclairage durables ») a été labellisé par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il est le premier campus en France dédié à la filière lumière. Il mettra en synergie des établissements de formation pour favoriser l'élévation des compétences professionnelles dans la lumière afin de développer l'activité et le rayonnement économique des entreprises de la filière éclairage.

Labellisé par le ministère de l'Éducation Nationale, sa création s'inscrit dans la loi pour la refondation de l'École dans l'objectif de valoriser l'enseignement professionnel pour réduire les inégalités et favoriser la réussite de tous.

Le Campus Lumière est porté par l'Académie de Lyon et le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes. Son président est Henri Coulloume-Labarthe, vice-président du Cluster Lumière. Les vice-présidents sont le Directeur de l'IUT Lyon 1 et le Proviseur du lycée Edouard Branly de Lyon.

Le Campus Lumière a été inauguré le vendredi 30 juin 2017 à la CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne en présence de Françoise Moulin Civil, rectrice de Lyon, Philippe Valentin, vice-président de la CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne, Henri Coulloume-Labarthe, vice-président du Cluster Lumière et président du Campus Lumière.

Réseau d'établissements

Secondaires : Lycées Branly, Flesselles, Seguin-Sembat, La Mache, Garnier, CFA IFAI

Supérieurs : Université Lyon 1 -IUT, Université Lyon 3 – IAE, INSA Lyon, ENTPE Lyon ENSATT, Sup La Mache

Gouvernance

Le Campus lumière est piloté par un triptyque : Cluster Lumière, IUT Lyon 1, Lycée Branly, en lien avec le rectorat de Lyon et le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Contact

Campus lumière : Pierre-Yves Thomasset, directeur opérationnel Campus Lumière,
pierre.yves.thomasset@ac-lyon.fr

Cluster lumière : Patrick Clert-Girard, délégué général du Cluster Lumière,
P.Clert-Girard@lyon-metropole.cci.fr



Porter de nouveaux modes de coopération entre les dispositifs de formation, les collectivités territoriales et les entreprises de la filière lumière

La loi pour la refondation de l'École du 8 juillet 2013 fixe à la Nation l'objectif de valoriser l'enseignement professionnel, atout pour le redressement productif de la France et pour l'insertion professionnelle des jeunes. La création des Campus des métiers et des qualifications s'inscrit dans cette perspective. Actuellement, 77 Campus des Métiers et des Qualifications ont été labélisés en France par le ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social et le ministère de l'économie et des finances.

Le secteur d'activités liées à la lumière est particulièrement dynamique dans les domaines de l'éclairage urbain, industriel, tertiaire, comme domestique. Il offre aussi de réelles opportunités de développement dans de nouveaux usages liés à la signalétique, la santé, le confort et les objets connectés. Ce secteur d'activité dispose en Auvergne-Rhône Alpes d'un savoir-faire reconnu et la Ville de Lyon est emblématique de l'usage artistique de la lumière.

Le Campus Lumière, créé pour valoriser l'enseignement professionnel

Le Campus Lumière met en synergie des établissements de formation. Le réseau d'acteurs composé des collectivités territoriales, du Cluster Lumière et de ses entreprises adhérentes, des centres de recherche, des organisations professionnelles et des structures de formation publiques comme privées, a donc pour objectif de :

- Proposer et permettre des parcours de formation de bac – 3 à bac +6 menant à des métiers liés à l'éclairage et développer, si nécessaire, de nouvelles formations.
- Mettre en œuvre une culture liée à la lumière et à la conception de solutions globales d'éclairage dans les formations déjà existantes.
- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, à tous les niveaux de formation.
- Valoriser et faire connaître la filière éclairage, ses différents usages et ses métiers auprès des jeunes et de leur famille.
- Mettre en œuvre des actions de formation continue pour répondre aux besoins des entreprises du secteur.
- Promouvoir la recherche, le développement, et l'innovation technique dans le domaine de l'éclairage par une synergie entre les laboratoires et les plateformes technologiques disponibles.

Ainsi se retrouvent, autour d'entreprises, un réseau de lycées lyonnais tels que les lycées J. Flesselles, T. Garnier, La Mache, M. Sembat, E. Branly, des CFA de branches, assurant des formations dans le domaine du génie électrique et numérique, et un réseau d'établissements d'enseignement supérieur tels que l'INSA, l'ENTPE, l'ENSATT, les Universités Lyon 1 et Lyon 3.

Le Campus Lumière initiera les premières formations sur la plateforme Praxibat « Eclairage performant » développée au lycée Branly en partenariat avec le Greta Lyon Métropole et l'Ademe.



Le Campus Lumière : créer un pôle d'excellence avec une large gamme de formations adaptées aux besoins du secteur de l'éclairage

Les objectifs

Développer une culture de la lumière et l'éclairage dans les formations

- Formation des enseignants
- Mise en place de modules lumière dans les formations des établissements du réseau

Favoriser les relations école/entreprise et l'insertion professionnelle des jeunes

- Mise en œuvre de projets techniques liés à l'éclairage et la lumière dans les formations
- Développement de l'apprentissage, de stages, de formations continues dans les entreprises du secteur de l'éclairage

Créer des parcours de formations menant aux métiers de l'éclairage

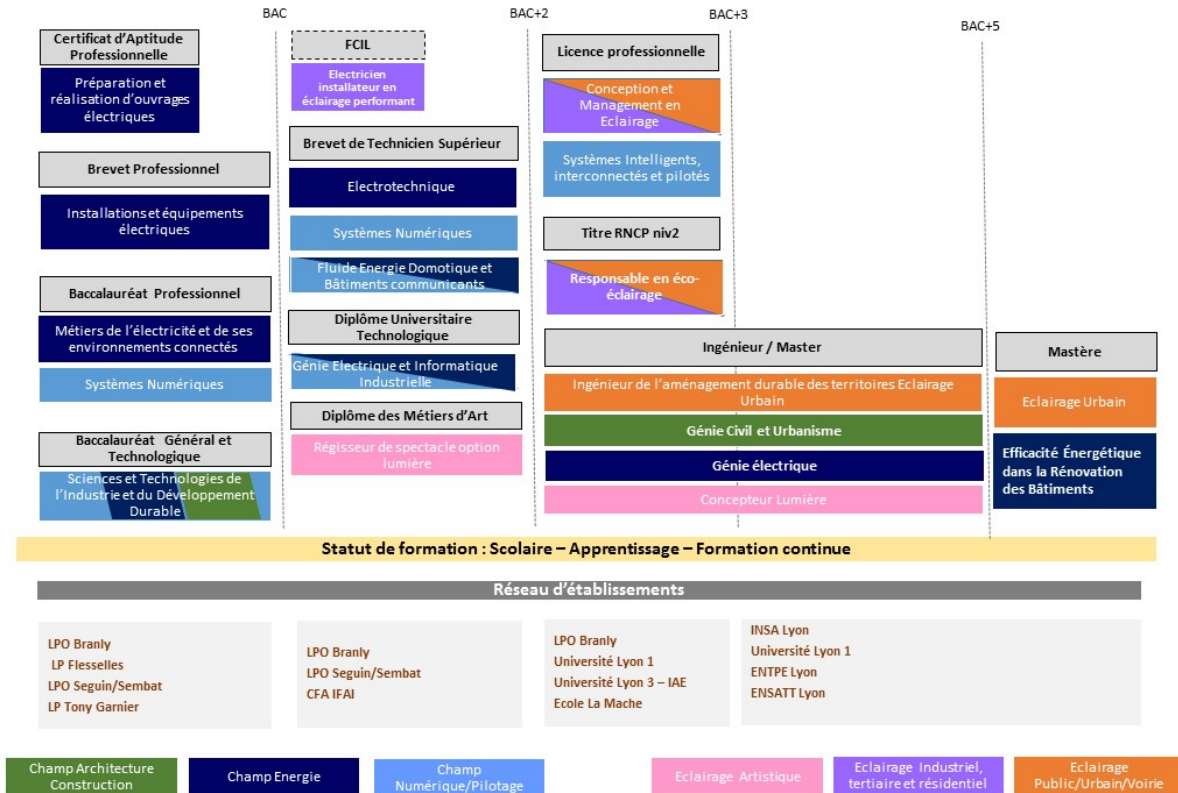
- Adaptation de l'offre de formation en fonction des besoins du secteur
- Création de lien entre les différents niveaux de formation

Valoriser et faire connaître la filière éclairage, ses métiers et les différents usages de la lumière

- Communication vers les jeunes et leur famille
- Salons, conférences, visites d'entreprise



Proposer des parcours de formation de BAC - 3 à BAC + 6, menant à des métiers liés à l'éclairage dans la carte des formations actuelle



La filière lumière aujourd'hui

Quelques indicateurs économiques¹

Données macro-économiques

- **2,3 milliards d'euros** : marché français de l'éclairage (Source : Syndicat de l'éclairage)
- **56 milliards de dollars** : estimation du marché mondial de l'éclairage intelligent d'ici à 2020 (Source : étude du cabinet MarketsandMarkets – 2014)
- **100 milliards de dollars** : estimation de la part des LED en 2020 sur le marché mondial (source : *Le Figaro*)

NB : ces données macro-économiques restent partielles. Elles ne prennent en compte que le coût des appareils hors installation, maintenance et utilisation (énergie). Elles ne comptabilisent pas le marché des composants et de l'intégration électronique, de plus en plus important dans l'éclairage.

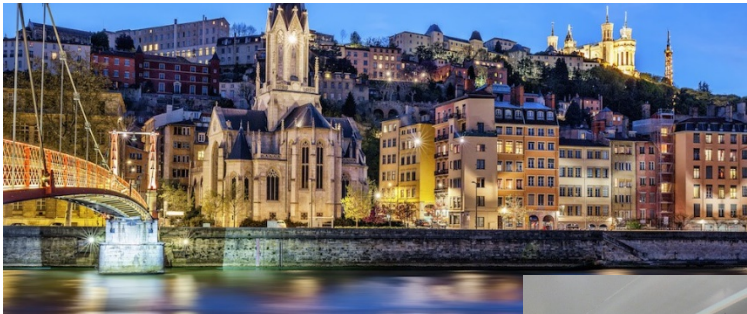
Part de marché en valeur des différents segments d'appareillage (France)

Segment	Part de marché
Luminaires intérieur professionnel	29%
Luminaires grand public	24%
Lampes	19%
Luminaires et supports extérieur	19%
Luminaires d'éclairage de secours	4%
Auxiliaires de gestion	4%

¹ **Sources** : Association Française de l'Éclairage : *L'éclairage en chiffres* <http://www.afe-eclairage.fr/afe/l-eclairage-en-chiffres-26.html> / Syndicat de l'Éclairage : *Éclairage et chiffres clés* <http://www.syndicat-eclairage.com/presentation/les-chiffres-clefs/> / Fédération Française du Bâtiment, *Le Bâtiment en chiffres 2014* (juin 2015).

Eclairage public (France)

- **9 millions** de points lumineux
- dont **3 millions de « boules » interdites** depuis 2015 et devant être remplacées
- **2 milliards d'euros par an** dont : 1 milliard d'euros consacré à la maintenance, 400 à 500 millions d'euros investis dans le renouvellement du parc et plus de 450 millions d'euros imputables à la consommation d'énergie.



© E.ON Connecting Energies

Eclairage intérieur (France)

Part de l'éclairage dans le budget global de construction d'un bâtiment neuf : 1 % en France (3% en Allemagne, Suisse et Autriche)

Marché du bâtiment neuf en France : 54 milliards d'Euros ; dont éclairage intérieur : environ 540 millions d'euros (hors rénovation et hors grand public).

L'éclairage étant, après le génie climatique, le gisement d'économie d'énergie le plus important dans le bâtiment, l'augmentation du coût de l'électricité et les nouvelles réglementations liées au plan de lutte contre le changement climatique (Bâtiment BBC, RT 2012 ...) devraient tirer le marché vers le haut.

Structuration de la filière

La filière lumière est complexe, située sur plusieurs marchés (bâtiment, travaux publics, équipement de la maison...) et sur plusieurs métiers (électrotechnique, photonique, optique, génie électrique...).

En région lyonnaise, la filière compte plus de 300 entreprises dynamiques et innovantes, soit environ 10 000 emplois, où se côtoient des groupes comme des PMI, fabricants, ingénieristes, bureaux d'étude, distributeurs, sociétés de service (*source : CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne*)...

Un pôle de recherche, avec des laboratoires scientifiques et techniques publics et privés (ENTPE, CEA, CSTB, INSERM), des écoles d'ingénieurs et des universités, la complètent. Les centres de formation et écoles forment chaque année des milliers d'étudiants impliqués dans la filière et menant des projets de recherche et d'expérimentation.

Lyon « Ville Lumière » : la reconnaissance internationale de Lyon au travers de la Fête des Lumières et son plan d'éclairage de la ville, a conduit Lyon à fonder le réseau des villes Lumière Européenne LUCI, avec l'appui des concepteurs éclairagistes de la région qui illuminent les monuments et espaces publics en Europe et dans le monde.



©J.R

A PROPOS DE

Le Cluster Lumière, réseau de compétences de la filière lumière

Le Cluster Lumière a été créé en mai 2008 à l'initiative de cinq partenaires (Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, CDO, ENTPE, Philips et Sonepar).

A travers ses 170 membres, il rassemble aujourd'hui une filière riche de métiers aussi diversifiés que des fabricants de modules d'éclairage, des bureaux d'étude, des concepteurs éclairagistes, des maîtres d'œuvre, des installateurs et des distributeurs, ...

Tous ces acteurs s'impliquent directement dans le développement de l'urbanisme des villes, des édifices, de la voirie, des commerces, de l'industrie, des bureaux et de la signalétique.

75 % des adhérents sont des PME. 70 % sont localisées en Auvergne Rhône Alpes, 30 % dans les autres régions en France.

www.clusterlumiere.com



[@Clusterlumiere](https://twitter.com/Clusterlumiere)



[Facebook](https://www.facebook.com/Clusterlumiere)



En octobre 2015, l'événement « Eclaire-moi, la lumière dans tous ses états », organisé par le Cluster Lumière à l'INSA de Lyon ©Cluster Lumière

Contact Presse Cluster Lumière :

Jean Remy, Intelligible, 06 75 91 38 15, jean.remy@intelligible.fr